0.a. Objectif

Objectif 4 : Assurer l'accès de tous à une éducation de qualité, sur un pied d'égalité, et promouvoir les possibilités d'apprentissage tout au long de la vie

0.b. Cible

Objectif 4.3 : D'ici 2030, assurer l'égalité d'accès de toutes les femmes et de tous les hommes à un enseignement technique, professionnel et supérieur abordable et de qualité, y compris universitaire

0.c. Indicateur

Indicateur 4.3.1 : Taux de participation des jeunes et des adultes à l'éducation et à la formation formelles et non formelles au cours des 12 mois précédents, selon le sexe

0.d. Série

Sans objet

0.e. Mise à jour des métadonnées

2022-03-31

0.f. Indicateurs connexes

1.4, 4.4, 4.5, 5.b, 8.5, 9.2

0.g. Organisation(s) internationale(s) responsable(s) de la surveillance mondiale

Institut de statistique de l'UNESCO (UNESCO-ISU)

1.a. Organisation

Institut de statistique de l'UNESCO (UNESCO-ISU)

2.a. Définition et concepts

Définition:

Le pourcentage de jeunes et d'adultes d'une tranche d'âge donnée (p. ex., 15-24 ans, 25-64 ans, etc.) participant à une éducation ou à une formation formelle ou non formelle au cours d'une période donnée (p. ex. 12 derniers mois).

Concepts:

L'éducation et la formation formelles sont définies comme l'éducation dispensée par le système d'écoles, de collèges, d'universités et d'autres établissements d'enseignement formel qui constitue normalement une « échelle » continue d'éducation à temps plein pour les enfants et les jeunes, généralement à partir de l'âge de 5 à 7 ans et jusqu'à 20 ou 25 ans. Dans certains pays, les parties supérieures de cette « échelle » sont des programmes organisés conjoints d'emploi à temps partiel et de participation à temps partiel au système scolaire et universitaire ordinaire.

L'éducation et la formation non formelles sont définies comme toutes les activités d'apprentissage organisées et soutenues qui ne correspondent pas exactement à la définition ci-dessus de l'éducation formelle. L'éducation non formelle peut donc avoir lieu à la fois à l'intérieur et à l'extérieur des établissements d'enseignement et s'adresser à des personnes de tous âges. Selon les contextes nationaux, elle peut couvrir des programmes éducatifs visant à transmettre l'alphabétisation des adultes, les compétences de vie, les compétences professionnelles et la culture générale.

2.b. Unité de mesure

Pourcentage (%)

2.c. Classifications

Sans objet

3.a. Sources de données

Données d'enquête auprès des ménages sur les participants à l'éducation et à la formation formelles et non formelles par année d'âge; recensements de la population et enquêtes pour les estimations de la population par année d'âge (si l'on utilise des données administratives sur les inscriptions).

3.b. Méthode de collecte des données

Les données sont recueillies auprès des organisations respectives responsables de chaque enquête.

3.c. Calendrier de collecte des données

Le calendrier varie selon l'enquête et le pays.

3.d. Calendrier de diffusion des données

Le calendrier varie selon l'enquête et le pays.

3.e. Fournisseurs de données

Ministères de l'éducation et/ou bureaux nationaux de statistique.

3.f. Compilateurs des données

Institut de statistique de l'UNESCO (UNESCO-ISU)

3.g. Mandat institutionnel

L'Institut de statistique de l'UNESCO (ISU) est la branche statistique de l'Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture (UNESCO). L'Institut produit des données et des méthodologies comparables au niveau international dans les domaines de l'éducation, de la science, de la culture et de la communication pour les pays à tous les stades de développement.

Le <u>cadre (en anglais)</u> « <u>Education 2030 Framework for Action §100 »</u> a clairement indiqué que : « Compte tenu de l'importance de l'harmonisation du suivi et de l'établissement de rapports, l'ISU restera la source officielle de données comparables au niveau transnational sur l'éducation. Il continuera de produire des indicateurs de suivi internationaux basés sur son enquête annuelle sur l'éducation et sur d'autres sources de données qui garantissent la comparabilité internationale pour plus de 200 pays et territoires. En plus de la collecte de données, l'ISU travaillera avec des partenaires pour développer de nouveaux indicateurs, des approches statistiques et des outils de suivi afin de mieux évaluer les progrès pour les cibles liées au mandat de l'UNESCO, en travaillant en coordination avec le "SDG-Education 2030 SC" ».

4.a. Justification

Pour montrer le niveau de participation des jeunes et des adultes à l'éducation et à la formation de tous types. Une valeur élevée indique qu'une grande partie de la population du groupe d'âge concerné participe à des activités reliées à l'éducation et à la formation formelles et non formelles.

4.b. Commentaires et limites

L'éducation et la formation formelles et non formelles peuvent être offertes dans divers contextes, y compris les écoles et les universités, les environnements de travail et autres, et peuvent avoir une variété de durées. Les données administratives ne saisissent souvent que les prestations dans des contextes formels tels que les écoles et les universités. Les taux de participation ne tiennent pas compte de l'intensité ou de la qualité de l'offre ni des résultats de l'éducation et de la formation proposées.

4.c. Méthode de calcul

Le nombre de personnes appartenant à des groupes d'âge sélectionnés participant à une éducation ou à une formation formelle ou non formelle est exprimé en pourcentage de la population du même âge.

 $PR_{AGi} = E_{AGi}/P_{AGi}$

Page: 3 of 6

où:

 PR_{AGi} = taux de participation de la population du groupe d'âge i à l'éducation et à la formation formelles et non formelles

 $E_{\mbox{AGi}}$ = inscription de la population du groupe d'âge i dans l'éducation et la formation formelles et non formelles

P_{AGi} = population du groupe d'âge i

i = 15-24, 15 et plus, 25-64, etc.

4.d. Validation

L'Institut de statistique de l'UNESCO partage toutes les valeurs des indicateurs et les notes sur la méthodologie avec les bureaux nationaux de statistique, les ministères de l'éducation ou d'autres organismes compétents dans les différents pays pour leur examen, leur rétroaction et leur validation avant la diffusion des données.

4.e. Ajustements

Sans objet

4.f. Traitement des valeurs manquantes (i) au niveau national et (ii) au niveau régional

• Au niveau national:

Aucun par le compilateur de données.

· Aux niveaux régional et mondial :

Aucun par le compilateur de données.

4.g. Agrégations régionales

Les agrégats régionaux et mondiaux ne sont actuellement pas disponibles pour cet indicateur.

4.h. Méthodes et instructions à la disposition des pays pour la compilation des données au niveau national

L'ISU a élaboré des conseils à l'intention des pays sur la méthodologie qui devrait être utilisée pour calculer cet indicateur.

4.i. Gestion de la qualité

L'ISU gère la base de données globale utilisée pour produire cet indicateur. À des fins de transparence, l'inclusion d'un point de données dans la base de données est complétée en suivant un protocole et est examinée par les points focaux techniques de l'ISU pour assurer la cohérence et la qualité globale des données, sur la base de critères objectifs pour s'assurer que seules les informations les plus récentes et les plus fiables sont incluses dans la base de données.

4.j. Assurance de la qualité

Le processus d'assurance de la qualité comprend l'examen de la documentation de l'enquête pour s'assurer que la définition des programmes d'apprentissage organisés est cohérente entre les diverses enquêtes, l'examen des valeurs des indicateurs dans le temps, le calcul des mesures de fiabilité, l'examen de la cohérence des valeurs des indicateurs provenant de différentes sources et, si nécessaire, la consultation auprès des fournisseurs de données.

Avant la publication annuelle des données et l'ajout de tout indicateur à la base de données mondiale sur les indicateurs des ODD, l'Institut de statistique de l'UNESCO soumet toutes les valeurs des indicateurs et les notes méthodologiques aux bureaux nationaux de statistique, aux ministères de l'éducation ou à d'autres organismes concernés dans les différents pays pour examen et rétroaction.

4.k. Évaluation de la qualité

Des données précises sur la participation à l'éducation et à la formation formelles et non formelles par âge ou par groupe d'âge spécifique et par sexe, ainsi que les données démographiques correspondantes de tous les types d'établissements d'enseignement (publics et privés), formels et non formels, sont essentielles pour calculer cet indicateur. Les critères d'évaluation de la qualité comprennent : les sources de données doivent comprendre la documentation appropriée; les valeurs des données doivent être représentatives au niveau de la population nationale et, dans la négative, doivent être notées en bas de page; les données sont plausibles et fondées sur les tendances et sont cohérentes avec les valeurs précédemment publiées ou déclarées pour l'indicateur.

5. Disponibilité des données et désagrégation

Disponibilité des données :

99 pays avec au moins un point de données pour la période 2010-2018.

Séries chronologiques :

1994-2018 dans la base de données de l'ISU; 2000-2018 dans la base de données mondiale des ODD.

Désagrégation:

Selon l'âge et le sexe d'après des sources administratives, et selon l'âge, le sexe, le lieu et le revenu d'après des enquêtes auprès des ménages.

6. Comparabilité / Dérogation des normes internationales

Sources des divergences :

Aucune.

7. Références et documentation

URL:

http://uis.unesco.org/fr

Références:

« Adult Education Survey (EUROSTAT) » (AES) : (en anglais) http://www.eui.eu/Research/Library/ResearchGuides/Economics/Statistics/DataPortal/AES.aspx

Enquête sur la formation professionnelle continue (EUROSTAT):

https://ec.europa.eu/eurostat/fr/web/microdata/continuing-vocational-training-survey

« Participation in education and training (based on EU-Labour Force Survey) » : (en anglais) http://ec.europa.eu/eurostat/cache/metadata/en/trng_lfs_4w0_esms.htm

Page: 6 of 6